

Les nouvelles tactiques des sectes

C.J (lefigaro.fr) avec AFP et France Info
03/04/2008 | Mise à jour : 11:49

La Miviludes publie jeudi son 5e rapport annuel sur les sectes et les dérives sectaires. Il dénonce les faux souvenirs induits par des thérapeutes peu scrupuleux et le lobbying des sectes auprès des organisations internationales.

» [LIRE - L'intégralité du 5e rapport de la Miviludes](#)

«Les sectes évoluent mais elles sont toujours là», souligne Jean-Michel Roulet, président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). Le cinquième rapport annuel de la Miviludes, rendu public jeudi montre ainsi que les sectes et les comportements sectaires ont investi de nouveaux terrains comme la psychanalyse. Depuis l'an 2000, note Jean-Michel Roulet, les sectes se sont «engouffrées» dans le domaine de l'accomplissement de soi, jouant sur le registre de l'humanitaire ou celui des techniques de «recherche de son moi profond». Exemple de dérive sectaire psychothérapeutique, les faux souvenirs induits. Grâce à des techniques d'autosuggestion (hypnose, sophrologie, psychogénéalogie), des thérapeutes incompetents ou qui désirent assouvir des êtres fragiles, amènent leurs patients à se rappeler d'abus imaginaires-souvent à caractère sexuel- subis dans la petite enfance.

Cette forme de manipulation mentale, similaire à celle des sectes, est apparue aux Etats-Unis dans les années 1950 et « progresse de manière inquiétante » dans l'hexagone. Elle touche à 80% des jeunes femmes vulnérables, des victimes qui ont souvent fait des études supérieures. Ces «souvenirs» qui incriminent la plupart du temps des proches se terminent souvent par des plaintes et de véritables drames familiaux.

Lobbying auprès de l'OSCE

Autre tactique de «sujétion de l'individu» examinée : la vente multi-niveaux, qui consiste à vendre des produits ou services, souvent liés au bien-être, et à convaincre les acheteurs de devenir vendeurs. Rémunérés au pourcentage, les plus convaincus finissent par quitter leur travail et ne plus fréquenter que les membres du réseau.

Les travaux de la Miviludes indiquent que le satanisme n'atteint pas des proportions alarmantes» mais ses manifestations sont plus «radicales», les exhumations de cadavres ne sont «pas rares». En France, la mouvance réunit 25.000 personnes dont 80% ont moins de 21 ans. Selon la Miviludes, il y a eu, du 1er janvier à novembre 2007, 92 cas de profanations à caractère satanique, soit une hausse de 300% en 3 ans. Les suicides de jeunes sont en augmentation, de même que les «conduites déviantes» (scarifications et automutilations diverses). Les adeptes du néo-chamanisme inquiètent aussi. Ils ont en effet tendance à remplacer l'iboga, inscrit au tableau des stupéfiants, par la datura, une plante courante aux fleurs très parfumées et réputée toxique.

Le rapport de 234 pages se penche enfin sur le lobbying des sectes auprès des organisations internationales notamment auprès de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) et son BIDDH (Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme). La Scientologie, les Raéliens et les Témoins de Jéhovah viennent y dénoncer la lutte contre les dérives sectaires au nom des atteintes à la liberté religieuse. Ces interventions étant publiées, elles ont une diffusion et une respectabilité assurées.

Cinq mois après la polémique déclenchée, en février, par [les propos supposés](#) (et démentis par l'intéressée) de la directrice de cabinet de Nicolas Sarkozy, Emmanuelle Mignon, qui aurait affirmé, selon VSD, que «les sectes sont un non problème», la Miviludes a exhorté l'Etat à ne pas «se désintéresser de la lutte contre des mouvements qui déploient des moyens considérables pour pouvoir se livrer, en toute impunité, à leurs activités malfaisantes. L'Etat doit informer, prévenir, sanctionner».